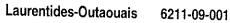
Projet de construction d'une ligne à 315kV, la ligne Chénier-Outaouais





	ATTECTANTI			UNICIPALITÉ X RÈGLEMENT DE	E I A MUNICIPALI	ré
	ATTESTAIVI LA	CONFORMITE	OU PROJET AU.	X REGLEMENT DE	LA MUNICIPALI)	<u>£</u>
Nom de	la municipalité	Municipalité de Saint-André d'Argenteuil				
	equérant Hydro-Québec (aison sociale)					
Adresse						
Numéro	de lot(s)					
Descrip	scription du projet Projet de construction de la ligne à 315kV, la ligne Chénier-Outaouais					uais
Zonage	731444	Résidentiel :		Agrico	ole :	
		Commercial:		Industr	riel :	
		Mixte:				
		Autre (préciser)) :			
Zonage agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire agricole OUI NON La protection du territoire agricole						NON
Est-ce qu'il y a eu une autorisation de la CPTAQ?						NON
Est-ce que le projet est consorme aux règlements municipaux? Si non, transmettre une copie du règlement.					OUI	NON
Permis de la municipalité :					ÀCC	CHER
>	Un permis n'est pas requis					
>	Le permis sera d	délivré après la réception du				
	certificat d'autor	torisation du ministère de l'Environnement				
>	Le permis a été	délivré				
	DATE:				Ł	
Commentaire:						
		······································				

J'ai pris connaissance du projet présenté et, j'atteste ce qui suit :

Le projet est conforme à la réglementation municipale à la date de la présente demande.

Fait à Saint-André d'Argenteuil, ce 14 juillet 2008.

Mme. Nancy Simon Le Moignan Secrétaire trésorière-adjointe